

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de la Communauté Urbaine Grand Dijon

Séance du jeudi 22 décembre 2016

Président : M. REBSAMEN

Secrétaire de séance : M. ROZOY

Convocation envoyée le 15 décembre 2016

Publié le 23 décembre 2016

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 79

Nombre de présents participant au vote : 61

Nombre de membres en exercice : 79

Nombre de procurations : 14

Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. Jean-Yves PIAN	M. Guillaume RUET
M. Pierre PRIBETICH	Mme Françoise TENENBAUM	M. Louis LEGRAND
M. Thierry FALCONNET	Mme Christine MARTIN	M. Patrick ORSOLA
M. Patrick CHAPUIS	Mme Lê Chinh AVENA	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
Mme Nathalie KOENDERS	Mme Hélène ROY	M. Gaston FOUCHERES
M. Rémi DETANG	M. Joël MEKHANTAR	Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
Mme Catherine HERVIEU	Mme Nuray AKPINAR-ISTIQUAM	M. Jean-Philippe MOREL
M. José ALMEIDA	Mme Sladana ZIVKOVIC	M. Nicolas BOURNY
M. Jean-François DODET	Mme Océane CHARRET-GODARD	M. Jean-Michel VERPILLOT
M. François DESEILLE	M. Jean-Claude DECOMBARD	Mme Corinne PIOMBINO
Mme Colette POPARD	M. Denis HAMEAU	M. Jean-Louis DUMONT
M. André GERVAIS	M. Christophe BERTHIER	M. Dominique SARTOR
M. Frédéric FAVERJON	Mme Anne ERSCHENS	M. Damien THIEULEUX
M. Didier MARTIN	M. Laurent BOURGUIGNAT	Mme Michèle LIEVREMONT
M. Dominique GRIMPRET	Mme Catherine VANDRIESSE	M. Philippe BELLEVILLE
M. Jean-Patrick MASSON	M. François HELIE	M. Gilbert MENUT
Mme Badiaâ MASLOUHI	Mme Chantal OUTHIER	Mme Noëlle CABBILLARD
M. Benoît BORDAT	M. Emmanuel BICHOT	M. Cyril GAUCHER
Mme Anne DILLENSEGER	M. Hervé BRUYERE	M. Adrien GUENE.
M. Charles ROZOY	Mme Claudine DAL MOLIN	
M. Patrick MOREAU	M. Yves-Marie BRUGNOT	

Membres absents :

M. Édouard CAVIN	M. Jean-Claude GIRARD pouvoir à M. José ALMEIDA
Mme Frédérique DESAUBLIAUX	Mme Stéphanie MODDE pouvoir à M. Frédéric FAVERJON
Mme Louise MARIN	Mme Danielle JUBAN pouvoir à M. Didier MARTIN
M. Jacques CARRELET DE LOISY	M. Georges MAGLICA pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
	Mme Chantal TROUWBORST pouvoir à M. François DESEILLE
	M. Alain HOUPERT pouvoir à M. Philippe BELLEVILLE
	M. Jean ESMONIN pouvoir à M. André GERVAIS
	Mme Sandrine RICHARD pouvoir à M. Joël MEKHANTAR
	M. François NOWOTNY pouvoir à M. Dominique GRIMPRET
	Mme Florence LUCISANO pouvoir à M. Jean-Louis DUMONT
	M. Jean DUBUET pouvoir à M. Patrick ORSOLA
	Mme Céline TONOT pouvoir à Mme Colette POPARD
	M. Patrick BAUDEMONT pouvoir à M. Nicolas BOURNY
	Mme Lydie CHAMPION pouvoir à M. Rémi DETANG.

OBJET : HABITAT, POLITIQUE DE LA VILLE ET URBANISME

Convention cadre de partenariat culturel et scientifique entre la Communauté Urbaine et l'Institut national de recherches archéologiques préventives -renouvellement

Dans le but de promouvoir auprès des publics le patrimoine archéologique découvert lors des opérations de construction et d'aménagement, l'Institut de recherches archéologiques préventives (Inrap) et la Communauté d'agglomération ont signé en novembre 2013 une convention cadre afin notamment d'établir une collaboration culturelle pour une durée de trois ans.

Cette convention a permis un rapprochement entre l'Inrap et la Collectivité et ce partenariat s'est traduit par une volonté commune de faire partager la connaissance sur l'histoire du territoire.

Cela s'est traduit spécialement par :

- l'édition de fascicules relatifs aux fouilles archéologiques :
- du Pont des Tanneries qui a mis à jour trois types de vestiges archéologiques avec un ensemble d'aménagements hydrauliques du 18^e et 19^e siècles, un mur identifié comme étant un élément de la contregarde de Guise (17^e siècle) et des sépultures appartenant au troisième cimetière de l'hôpital installé sur le site entre 1785 et 1841 ;
- du site de l'Hôpital Général révélant dans un premier temps des vestiges témoignant dès la fin du moyen âge de l'occupation des berges de l'Ouche du quartier du Faubourg Raines ;
- un temps de visite pour le site du Pont des Tanneries et une journée portes ouvertes pour le site de l'hôpital général où plus de 2000 visiteurs sont venus découvrir les vestiges mis à jour ;
- des frises positionnées in situ expliquant aux publics les découvertes révélées sur les deux sites mentionnés précédemment ;
- une exposition et une conférence sur les découvertes faites lors de l'aménagement de l'Ecoparc Dijon-Bourgogne qui ont permis de comprendre l'occupation de l'est dijonnais depuis 4000 ans.

Cette convention arrivant aujourd'hui à échéance, il est proposé de poursuivre ce partenariat dans le cadre d'une convention actualisée mettant l'accent sur les actions d'éducation culturelle.

La convention jointe à la présente délibération établit les dispositions générales de ce partenariat, fixe sa durée à trois ans et précise qu'elle pourra être renouvelée expressément.

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **d'approuver** le projet de convention à intervenir entre la Communauté Urbaine et l'Institut de recherches archéologiques préventives, annexé au rapport ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer la convention définitive après, le cas échéant, y avoir apporté toute modification de détail ne remettant pas en cause l'économie générale du projet ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à prendre toutes les mesures et signer toute autre pièce nécessaire à la mise en service et à l'exécution de cette convention.

SCRUTIN : POUR : 75
CONTRE : 0

ABSTENTION : 0
NE SE PRONONCE PAS : 0

DONT 14 PROCURATION(S)